

Adresse du directoire du département de la Nièvre, lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du directoire du département de la Nièvre, lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 279;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21476_t1_0279_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

et sur tout qu'une modestie qui pourroit être fatale à la sublime régénération qui vous est confiée ne vous engage pas à quitter votre poste avant de l'avoir solidement affermie.

LAURENS, *juge président*, LAFORCADE, *greffier*, LAPORTE, *faisant les fonctions de commissaire national en l'absence du citoyen Jullien en congé pour le rétablissement de sa santé et les signatures illisibles de trois autres juges.*

b

[*La société populaire d'Auxonne à la Convention nationale, le 25 vendémiaire an III*] (64)

Liberté, Égalité.

Représentants,

Nous recevons dans l'instant votre adresse aux François; et par le mouvement unanime qu'en a produit la lecture dans notre séance, il a été délibéré de vous exprimer sans désemparer nos sentiments d'admiration et de reconnaissance d'avoir proclamé avec la force et la dignité qui vous conviennent les principes qui ont toujours dirigé les vrais amis de la République et qui n'ont jamais cessé d'être les nôtres. Nous sommes certains, Représentants, que l'éloquence du coeur est la seule digne de vous; et nous n'ajouterons à cette courte expression de notre dévouement que de nouvelles instances pour vous engager à rester inébranlablement à votre poste jusqu'à l'affermissement de la République.

Nous jurons de nouveau de n'avoir jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale et de mot d'ordre que celui cy : *Vive la République; Vive la Convention nationale.*

SERVET, *président et 132 autres signatures.*

c

[*Les administrateurs du directoire du district de Mortagne au président de la Convention nationale, le 26 vendémiaire an III*] (65)

Citoyen,

Nous t'adressons l'adhésion de l'administration à l'adresse de la Convention au peuple français, nous l'avons félicitée en la personne du citoyen Genissieu, représentant du peuple en mission dans le département de l'Orne, et présent en notre commune, sur la continuation de ses glorieux travaux, et sur la ferme résolution où elle est de ne quitter le gouvernail du vaisseau de la République qu'il ne soit arrivé

au port du calme et de la paix, dégagé des orages des factieux et des écueils des malveillans.

Salut et amitié.

DELESTANG.

[*Extrait du registre des délibérations du directoire du district de Mortagne, le 25 vendémiaire an III*] (66)

En la séance publique du 25 vendémiaire l'an trois de la République Française, une et indivisible, où étoient les citoyens, Vaillant, président, Bourneuf, J. Aubert, Delestang, Mery Adour et Gohyer, agent national.

Le directoire adhérant aux principes et aux grandes vérités énoncées dans l'adresse de la Convention nationale aux français, a ouï l'agent national, unanimement arrêté de se transporter chez le citoyen Genissieu, représentant du peuple, envoyé dans les départemens de l'Orne et de la Sarthe, de présent en cette commune, à l'effet de féliciter en la personne de ce citoyen la représentation nationale sur la continuation de ses glorieux travaux et sur la ferme résolution où elle est de ne quitter le gouvernail du vaisseau de la République qu'il ne soit arrivé au port du calme et de la paix dégagé des orages des factieux et des écueils des malveillans.

Expédition de la présente adhésion sera envoyée au président de la Convention nationale.

Certifié conforme au registre par nous président.

VAILLANT.

d

[*Les administrateurs du directoire du département de la Nièvre à la Convention nationale, Nevers, le 26 vendémiaire an III*] (67)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Représentans du peuple français.

Vous avez ordonné la mort du tyran et le tyran n'est plus. Aujourd'hui vous voulez écraser la tyrannie et la tyrannie sera détruite.

Vous voulez que le triomphe des moeurs, de la justice s'établisse, il s'établira : Punissez les traîtres, les conspirateurs, les fripons et les intrigans et la république se consolidera. Les principes de votre adresse sont les notres.

N'abandonnez pas le gouvernail du vaisseau de l'État, et si des mains usurpatrices vouloient vous l'arracher... Parlez... et la République sera encore une fois sauvée.

Vive la République, vive la Convention nationale.

BADAULE, *président et 4 autres signatures.*

(64) C 325, pl. 1407, p. 4. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

(65) C 323, pl. 1388, p. 15.

(66) C 323, pl. 1388, p. 16.

(67) C 323, pl. 1388, p. 18. *Bull.*, 14 brum.